

1<sup>er</sup> trimestre 2020 - édition 18/06/2020

JUIN 2020 - n°18

## En bref

Les conditions météorologiques du trimestre se caractérisent par une grande douceur, de fortes précipitations et une succession d'épisodes venteux.

La pluviométrie excessive dégrade fortement les cultures semées à partir de novembre 2019, et entraîne un recul important de la surface régionale en céréales à paille. La demande mondiale dynamique et les problèmes logistiques soutiennent le cours du blé. Le plongeon des cours du pétrole entraîne une forte baisse de celui du colza.

Après un début d'année très calme avec une douceur des températures n'incitant guère à la consommation des fruits et légumes de saison, l'arrivée de la Covid-19 vient perturber toutes les filières. Mi-mars, le confinement entraîne un fonctionnement en mode dégradé voire l'arrêt de nombreuses entreprises. Après plusieurs jours de flottement liés à la fermeture de la restauration hors domicile, à la suspension des exportations et à l'adaptation des entreprises aux mesures barrières, les expéditions de fruits et de légumes reprennent en force, à des tarifs en hausse. L'activité du MIN de Nantes repart également.

L'avancement de la végétation mobilise les viticulteurs dans les vignes, mais le marché marque un coup d'arrêt mi-mars dès le confinement.

Ce dernier génère de nombreux bouleversements sur les marchés bovins européens : RHD à l'arrêt, achats des ménages par à-coups, navigation à vue des opérateurs, difficultés logistiques, réorientation du marché français vers plus de haché ... Certains marchés en vif ferment leurs portes, au moins temporairement. Les exportations de jeunes bovins vers l'Italie, l'Allemagne et la Grèce, pâtissent des conséquences de la pandémie alors que les flux de brouards vers l'Italie restent fermes. Les cotations des bovins finis sont généralement en retrait (vaches, jeunes bovins, veaux de boucherie) alors que celles des brouards se révèlent proches des valeurs de saison. A l'exception des catégories « vaches laitières et génisses », les abattages régionaux de bovins sont également en retrait à l'issue de ce premier trimestre 2020. Les ovins connaissent un contexte tarifaire assez favorable, avant une chute sévère des cours lors des derniers jours de mars.

La production de lait au 1<sup>er</sup> trimestre progresse par rapport à celle de 2019, toutefois, la crainte d'une réduction de la demande à l'export, suite au confinement de la population, incite les groupes laitiers à envisager de limiter la production.

L'optimisme qui régnait sur le marché porcin mondial depuis plusieurs mois est fortement ébranlé. Les cotations porcines sont à la baisse, après un palier élevé en fin d'année 2019. La production de porc reste stable dans le grand ouest. Le commerce extérieur français des viandes de porc est confronté à la concurrence européenne et internationale et à des difficultés logistiques, alors que la demande chinoise est importante. Les circuits de distribution et la consommation sont fortement affectés par le confinement. La fièvre porcine africaine reste une préoccupation.

La production régionale de volailles de chair est en baisse. Les abattages reculent pour toutes les espèces, sauf pour les dindes. La filière canard est particulièrement impactée par la crise de la Covid-19. Le confinement a fait exploser les ventes d'œufs pour la consommation, tandis que celles pour l'industrie souffrent de la faiblesse d'activité de la restauration hors domicile et de l'agroalimentaire.

## A la une

### Mobilisation pendant la crise covid

Avec la crise sanitaire, la fermeture des débouchés des produits agricoles et alimentaires en cafés, hôtels et restaurants, dans les événements festifs, à l'export puis des marchés de plein air, a fortement perturbé la vie des entreprises des filières agricoles et alimentaires.

Depuis le début de la crise sanitaire, la DRAAF s'est mobilisée avec le Conseil régional auprès des professionnels de toutes les filières ligériennes. Des réunions d'échanges ont eu lieu régulièrement.

Accompagnées d'un suivi conjoncturel hebdomadaire, elles ont permis de recenser les difficultés et problématiques rencontrées par les différents opérateurs afin d'alimenter les prises de décisions du Gouvernement, du préfet de région, et solliciter les dispositifs de crise de l'Union européenne.

lire la suite : page 5

### Sommaire

Contexte météorologique	p. 2	Productions végétales	p. 3	Productions animales	p. 7
Industries agroalimentaires	p. 11				

# Contexte météorologique

## Janvier : doux, plus arrosé à l'ouest qu'à l'est

Le mois se caractérise par une grande douceur, à l'exception d'une semaine froide et sèche du 18 au 24, en liaison avec un puissant anticyclone installé de l'Irlande à l'Europe centrale. Les températures moyennes sont le plus souvent supérieures d'environ 2 degrés aussi bien pour les minimales que pour les maximales. Les gelées sont faibles avec 3 à 6 jours de gel de moins que la normale. A l'échelle de la région Pays de la Loire, la température moyenne est de + 7,5 °C, soit + 2,3 °C au-dessus de la normale. Janvier 2020 se place au 6<sup>e</sup> rang des mois de janvier les plus doux depuis 1947. Les pluies sont abondantes de la Loire-Atlantique à la Vendée, et jusqu'aux confins de la Mayenne et du Maine-et-Loire, avec plus de 100 mm. Sur le tiers est de la région, les cumuls sont voisins des 50 mm et la région de Saumur est la moins arrosée avec un peu plus de 30 mm. Le soleil tire bien son épingle du jeu, notamment en Sarthe avec 20 heures de plus que la normale.

## Février : doux, perturbé et venteux

Dans la continuité des mois précédents, le courant océanique doux et humide domine au cours de ce mois. La douceur est remarquable. En bénéficiant de températures moyennes largement supérieures aux normales saisonnières, les périodes de gelées sont rares sur l'ensemble des Pays de la Loire. Le mois est marqué par la succession de 4 tempêtes les 9, 13, 16 et 29 février. La pluie est presque habituelle si on excepte la courte période anticyclonique et sèche du 4 au 6. Le cumul mensuel des précipitations est excédentaire quasiment partout. En revanche, l'ensoleillement mensuel se révèle déficitaire, notamment en Vendée. Enfin, le vent maximal quotidien dépasse souvent les 58 km/h, aussi bien sur le littoral que sur l'est de la région.

## Mars : très agité avec de fortes précipitations

Plusieurs perturbations et tempêtes se succèdent. Des pluies exceptionnelles s'abattent de façon hétérogène sur la région le 1<sup>er</sup> puis le 3. Le temps est très pluvieux jusqu'au 6 puis un peu moins par la suite. La grande douceur laisse place, en fin de mois, à une ambiance plus hivernale. Sur le mois, les températures minimales et maximales sont globalement conformes à la saison. Les précipitations sont excédentaires de plus de 25 % au niveau régional avec des cumuls jusqu'à 2 fois supérieurs à la normale en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. L'ensoleillement est généreux avec un excédent de 10 à 25 %.

Tableau 1		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		1 <sup>er</sup> trimestre 2020	Normales 1981-2010 ou Moyennes	1 <sup>er</sup> trimestre 2020		Normales 1981 - 2010 ou moyennes		1 <sup>er</sup> trimestre 2020	Normales ou Moyennes 1981-2010	1 <sup>er</sup> trimestre 2020	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENAI	302,8	216,3	5,8	12,6	3,6	10,6	4	20	356	311h48
49	BEAUCOUZE	210,1	175,6	5,6	12,3	3,2	10,2	6	22	340	298h12
53	LAVAL	211,3	183,2	4,8	11,6	3,1	10,0	8	21	333	296h18
72	LE MANS	208,8	172,4	5,1	12,2	2,5	9,9	5	27	342	290h12
85	LA ROCHE SUR YON	271,0	237,2	5,6	12,2	3,2	10,4	8	22	339	327h18

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

# Grandes Cultures

## État des parcelles de céréales à paille en sortie d'hiver : très hétérogène

L'épisode très pluvieux commencé en octobre dernier perdure jusqu'à la mi-mars. À la sortie de l'hiver, l'état des céréales régionales est fort disparate. Les cultures semées en octobre dernier dans des terres saines sont bien implantées et bien développées : la douceur des températures favorise leur croissance. Les fenêtres étroites sans pluie permettent le ressuyage des sols et la réalisation des désherbages et des apports d'azote. En revanche, les cultures semées à partir de novembre sont dégradées par l'excès

de pluie. Les cultures implantées sur des sols hydromorphes sont particulièrement endommagées : les pertes de pieds sont importantes et des retournements de parcelles sont nécessaires. Par ailleurs, des semis ne peuvent pas être réalisés. De plus, sur ces parcelles le lessivage de l'azote est important. Des semis de cultures de printemps (céréales à paille et protéagineux) sont réalisés à partir de la mi-mars, au fur et à mesure du ressuyage des sols. Par rapport à 2019, l'estimation très provisoire de la surface régionale en céréales à paille indique une baisse d'environ 80 000 ha (- 15 %). Les surfaces en tournesol et en maïs (grain et fourrage) sont prévues en forte hausse.

**Tableau 2** - Évolution des surfaces au 1<sup>er</sup> avril 2020 en Pays de la Loire

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2020/2019
<b>Céréales à paille</b>		
Blé tendre	310 000	- 20 %
Orge d'hiver	64 000	- 13 %
Triticale	29 000	- 14 %
Blé dur	25 000	+ 9 %
Avoine	3 700	- 20 %
<b>Oléagineux</b>		
Colza	65 000	- 4 %
Pois	15 500	+ 50%

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

## Les cours du blé et du maïs évoluent peu ; celui du colza enregistre une forte baisse

Courant janvier, le dynamisme de la demande mondiale soutient le cours du blé ; cette fermeté se répercute en partie sur le cours du maïs. En février, la baisse de l'euro par rapport au dollar favorise la compétitivité des blés de la zone euro, dont le cours progresse légèrement. En revanche, le cours du maïs baisse : le Brésil enregistre une production abondante, et aux USA la surface de la récolte 2020 est prévue en nette hausse. Mars est marqué par la chute des marchés des matières premières découlant de l'impact du choc économique planétaire lié à la pandémie du Covid-19. Cependant, l'impact est limité pour le blé et le maïs. En effet, la demande, tant domestique qu'internationale, reste dynamique. De plus, en France, les problèmes importants de logistique pour fournir en céréales les usines de produits alimentaires pèsent sur les prix ; le transport ferroviaire est particulièrement impacté. En mars 2020, le cours moyen du

blé tendre rendu Rouen (185 €/t) est supérieur de 3 € à celui de décembre 2019 et de mars 2019. Le cours moyen du maïs rendu Bordeaux (156 €/t) est inférieur de 3 € à celui de décembre 2019 et de 1 € à celui de mars 2019. Le cours du colza progresse courant janvier : au niveau de l'Union européenne, les disponibilités sont faibles en graines et en huile de colza. De plus, en France, la surface en colza de la récolte 2020 est prévue en baisse : - 3 % sur un an, et - 25 % par rapport à la moyenne 2015-2019. La chute du cours du pétrole entraîne ensuite un recul important du prix du colza. La demande en France de biodiesel chute de 35 %. En mars 2020, le cours moyen du colza rendu Rouen (362 €/t) est inférieur de 37 € (- 9 %) à celui de décembre 2019 ; il est supérieur de 10 € (+ 3 %) à celui de mars 2019.

## Maintien du rythme trimestriel des chargements portuaires régionaux

Durant ce trimestre, malgré les mouvements sociaux (grèves à la SNCF et

blocages des dockers) qui ont fortement perturbé courant janvier l'activité des ports de Nantes et de Montoir-de-Bretagne, 304 000 t de céréales sont chargées dans les quatre ports de la région, contre 297 000 t au cours du trimestre précédent. Au 31 mars 2020, le cumul du trafic régional atteint 827 000 t ; il est supérieur de 6 000 t à celui au 31 mars 2019. Cependant, ce cumul à fin mars 2020 est inférieur de 25 % (- 272 000 t) au trafic moyen au 31 mars pour la période 2014-2018. À trois mois du terme de la campagne 2019-2020, les chargements de blé tendre atteignent 674 000 t, ceux de blé dur 76 000 t, et ceux de maïs 57 000 t. Deux destinations se détachent nettement : l'Algérie (212 000 t de blé tendre) et le Portugal (180 000 t dont 175 000 de blé tendre). Viennent ensuite le Maroc (71 000 t dont 66 000 de blé tendre) et le Royaume-Uni (63 000 t, dont 40 000 de maïs). Ces quatre pays représentent près des deux tiers du trafic régional total à fin mars 2020.

# Fruits et légumes

En janvier et février, la douceur des températures stimule la production des légumes de saison mais pas leur consommation

## En janvier et février, la douceur des températures stimule la production des légumes de saison mais pas leur consommation

Faute de températures hivernales, la végétation reste très active et les volumes de **radis** proposés à la vente progressent sensiblement en janvier. La situation ne diffère guère en février et, en l'absence de froid, les récoltes sont anticipées. Il est parfois difficile d'écouler des apports semblables à un début de printemps.

Favorisé par des programmations commerciales importantes, le trimestre débute sous de bons auspices pour le **poireau**. Cette situation est éphémère ; en effet, la première semaine passée, les prix chutent fortement faute de demande. La concurrence belge, bretonne et normande est par ailleurs affûtée. En février, le contexte commercial en France et en Europe n'est pas plus favorable, en témoigne le net décrochage des prix du poireau au départ des diverses stations d'expédition. Les disponibilités diminuent à l'approche de la fin de saison mais suffisent à la demande. L'absence de froid, la période de vacances scolaires, sont autant d'éléments venant contrarier les échanges.

En janvier, le potentiel disponible de **mâche** couvre facilement la demande. La douceur des températures et un fort taux d'humidité incitent les producteurs à anticiper les coupes de mâche, la récolte à un stade végétatif moindre permettant d'éviter tout jaunissement des feuilles. Les échanges de gré à gré sont faibles mais dans l'ensemble le marché bénéficie du contexte conjoncturel plutôt sain sur les autres salades (pas de surproduction) et l'érosion des prix est contenue. En février les volumes significatifs à écouler entraînent des concessions tarifaires et des destructions de marchandises. En toute fin de mois de février, à la faveur d'un déclin sensible de l'offre, un redressement des prix est possible, favorisé par une demande outre-Rhin plus présente.

## Le marché se dégrade entre janvier et février pour les pommes et les alliums

A la suite des vacances de fin d'année, le marché de la **pomme** se dynamise, les cours sont à la hausse. Toutefois, dès février et les congés de printemps, la

forte proportion de petits calibres pèse sur les cours. La qualité parfois médiocre des variétés récoltées tardivement cause, par ailleurs, des écarts de tri importants en Pink Lady ou en Chantecler. Si l'ambiance de marché est morose et peu enthousiaste, les offres promotionnelles permettent d'écouler des volumes, mais avec un bilan commercial peu satisfaisant pour l'amont de la filière.

En **oignon jaune**, la bonne dynamique de janvier laisse place à une demande plus attentiste en février, alors que les producteurs sollicitent grossistes et conditionneurs pour écouler les produits avant germination. Les ventes d'échalons sur le marché national et à l'export ralentissent en février. De même, le marché de l'**échalote** manque de dynamisme.

## La campagne des produits de printemps démarre précocement

La région nantaise, rapidement suivie par les autres zones de production hexagonale, démarre la campagne du **concombre** en février. Les enseignes commerciales basculent sur l'origine française assez rapidement, d'autant que la concurrence des autres places européennes (espagnoles et hollandaises) n'est pas incisive.

La campagne de **tomate** débute en mars dans un contexte très particulier. En début de mois, les apports ne sont pas conséquents mais suffisent à la demande. En deuxième décennie le marché prend une toute autre tournure dès l'annonce du confinement, du fait d'une forte production.

Les expéditions de **navets primeurs** débutent en mars dans un contexte de forte demande. L'offre n'est pas suffisante pour répondre aux multiples sollicitations ; les échanges sont très rapides et à des prix soutenus.

La campagne **asperge** débute quant à elle mi-mars en Val de Loire.

## Le confinement mi-mars bouleverse les entreprises et les marchés ; après une période de flottement, les échanges repartent fortement et à prix en hausse

En mars, l'instauration du confinement en raison de la propagation du coronavirus en Europe vient complètement bouleverser

le marché : les circuits commerciaux habituels sont modifiés avec l'arrêt de la restauration hors domicile (RHD) et la fermeture des marchés forains, impactant directement l'activité des grossistes ainsi que la suspension momentanée des exportations. Au tout début du confinement de la population, la demande est dans l'expectative. Elle évolue ensuite rapidement grâce à une concentration des ventes en GMS, avec une fréquentation exceptionnelle des rayons alimentaires et une demande axée sur les produits de base. Les produits français sont bien mis en avant. Ainsi, en fin de mois, le climat est apaisé et très atypique.

La demande en **pommes** explose, notamment pour les petits calibres vendus en sachet. Dans un contexte où les stations sont sous pression, les cours progressent en fin de mois.

De même, les volumes de **radis** échangés fin mars sont conséquents et dépassent les prévisions les plus optimistes.

Le marché de la **mâche** souffre de la chute drastique de la RHD. Par ailleurs, les échanges à l'exportation tournent au ralenti avec des incertitudes pour assurer le flux des marchandises. La diminution de l'offre aidant, et après quelques jours de flottement, l'activité repart très nettement. L'équilibre entre l'offre et la demande est ainsi retrouvé.

Le marché du **poireau** retrouve également un regain de vitalité et, après quelques jours de grandes fluctuations, le prix se stabilise. Les disponibilités s'écoulent sans réelle difficulté.

Après un temps d'arrêt et quelques stocks, l'offre croissante de **concombres** retrouve une excellente dynamique de vente.

Le marché de la **tomate**, un temps instable, est soutenu par une météo propice à la consommation dont profitent les tomates rondes et grappes. Dopés par la demande, les cours des **oignons jaunes** et des **échalotes** repartent à la hausse.

## Le marché reste toutefois compliqué pour les produits de niche ou essentiellement à destination de la RHD

Les **tomates** de segmentation (anciennes, cerises et autres...), considérées comme moins essentielles, ne trouvent leur place sur les étals qu'en toute fin du mois, après sollicitation de la grande distribution par les professionnels. De même, dans un contexte où les

consommateurs se tournent vers les produits fondamentaux, l'achat d'**asperges** ne fait pas partie des priorités. Face à une demande atone, les premières destructions sont réalisées au niveau national et l'asperge entre en crise conjoncturelle dès le 20 mars. Après négociations, la grande distribution développe fortement le référencement

de l'asperge sur les étals, mais l'arrivée en fin de mois d'une météo plus hivernale (gel et vent), freine considérablement la pousse et il devient difficile de répondre à une demande de plus en plus intéressée. Hormis les promotions, les prix expédition sont en hausse. En fin de trimestre, l'asperge reste en crise conjoncturelle.

**L'échalion**, dont les ventes se sont réduites dès janvier sur le marché intérieur, est insuffisamment vendu en février, malgré quelques exportations, et se trouve très impacté par l'arrêt de la restauration collective mi-mars.

# Viticulture

## Bilan de la récolte 2019

La récolte 2019 est faible pour l'ensemble des appellations des Pays de la Loire. Par rapport à la moyenne quinquennale, les volumes produits au cours de la récolte 2019 sont particulièrement réduits pour les appellations Sarthoises et les Fiefs vendéens (- 40 à - 45 %). En Loire-Atlantique, le Muscadet AC est le plus touché avec un recul de 42 %. En Maine-et-Loire, les rouges perdent également beaucoup de volume : - 27 % pour le Saumur-Champigny, - 31 % pour l'Anjou rouge. L'augmentation des surfaces affectées aux rosés et aux fines bulles a limité la baisse de production pour le Cabernet d'Anjou (- 7 %) et le Crémant de Loire (- 9 %\*) dont les marchés sont depuis plusieurs campagnes bien orientés.

Les stocks et volumes complémentaires Individuels constitués l'année dernière à la faveur d'une très bonne année seront donc un atout pour couvrir la demande.

\* évolution des volumes produits sur la zone Anjou-Saumur-Touraine.

## Evolution des marchés

En mars, au 8<sup>e</sup> mois de la campagne, les achats cumulés du négoce s'affichent en

recul de 21 % sur un an pour le Muscadet Sèvre et Maine sur Lie avec un prix de campagne en retrait de 7 %. C'est le Muscadet AC qui recule le plus en termes de prix moyen (- 24 %) pour un volume en hausse de 22 %. Avec 178 000 hl, les achats cumulés de Cabernet d'Anjou se maintiennent par rapport à ceux de la précédente campagne, avec un prix moyen en légère hausse (+ 2 %). Dans un contexte de marché compliqué, la vente au négoce est réduite de 30 %, avec un prix moyen de campagne en recul de 19 % pour le Saumur-Champigny.

En GMS, à la fin février, les ventes sur un an de Saumur-Champigny et de Cabernet d'Anjou se rétractent de 2 et 4 % en volume, avec un prix au litre en légère hausse. Les ventes de Sèvre et Maine sur Lie, principal Muscadet vendu en GMS, reculent de 5,1 % en volume et de 3,9 % en valeur. Celles du Muscadet AC progressent de 2,2 % en volume, mais perdent 1,5 % en valeur.

## Etat d'avancement de la vigne

La douceur des températures hivernales entraîne un réveil très précoce de la vigne. Fin mars, le stade « bourgeon dans le coton » est majoritairement atteint et les cépages les plus avancés atteignent le stade « éclatement des bourgeons ». La

vigne est sensible au gel à cette période. Il semble toutefois que les coups de froid de la dernière décade de mars n'aient pas fait de dégâts. Les vigneron sont dans les parcelles pour tailler et palisser.

## Impact de la pandémie

La mise en place du confinement a un impact économique fort avec la fermeture de la restauration hors domicile, des salons, la désertion des caveaux, un oenotourisme au point mort et des exportations en berne. Les vigneron indépendants souffrent particulièrement malgré la recherche de solutions alternatives (livraisons à domicile, drive). En GMS, les ventes se concentrent sur les produits essentiels. Au niveau national, les ventes de vins reculent, en particulier celles des vins effervescents.

## A la une (suite)

En complément des dispositifs d'accompagnement économiques transversaux à l'ensemble des secteurs (chômage partiel, fonds de solidarité, prêt garanti par l'État...), des mesures exceptionnelles de soutien aux filières agricoles et alimentaires ont été décidées, afin, notamment, de soulager les marchés et conserver un maximum de capacité de rebond après crise. Ainsi, l'aide au stockage privé de viande (bovine, ovine et caprine) et de produits laitiers est opérationnelle. Une aide au stockage privé de vin sera prochainement mise place, en plus de l'aide à la distillation de crise. De plus, une enveloppe de 5 M€ a été débloquée par le ministère de l'agriculture afin de distiller 100 000 hl de cidre. Une aide exceptionnelle de 25 M€ a été décidée pour indemniser une partie des destructions de productions subies par la filière horticole. Le financement de campagnes de communication permettra de relancer la consommation des produits les plus malmenés par cette crise.

# IPAMPA

## Baisse du prix des intrants causée par la chute du cours de l'énergie

L'indice du prix d'achat des intrants est stable en janvier, puis diminue de 0,2 % en février et de 0,9 % en mars, soit - 1,9 % en glissement annuel. La baisse s'explique par la chute historique du cours du pétrole au mois de mars.

Les prix pétroliers atteignent un sommet en fin d'année 2019 pour baisser de plus en plus fortement : le cours du Brent

s'établit en moyenne à 63,65 \$/baril au mois de janvier contre 32,03 \$/baril au mois de mars. L'impact sur l'indice du prix du poste énergie et lubrifiants s'établit à - 13,9 % en glissement annuel.

Le prix des engrais et amendements décroît depuis septembre 2019. Au cours du trimestre, il recule de 0,8 % en janvier et de 0,1 % en février et en mars. Sur un an, il diminue de 6,4 %. Ce sont les engrais simples qui baissent le plus ce trimestre (- 1,8 %).

Les prix des aliments pour animaux remontent régulièrement au cours du

trimestre (+ 0,2 % en janvier, + 0,6 % en février et + 0,7 % en mars) mais restent cependant 1,5 % moins élevés qu'il y a un an.

Ce sont les prix des céréales qui ont le plus diminué (- 3,5 % en un an). En revanche, le prix d'acquisition des tourteaux s'est apprécié de 3,4 % en un an.

Le prix des biens d'investissements (matériels, ouvrages) a peu évolué sur ce premier trimestre (+ 0,6 %). En un an, l'indice progresse de 0,9 %. Le prix des tracteurs augmente de 2,3 % et celui des ouvrages baisse de 0,6 %.

# Productions animales

**Bovins mâles de 8 à 24 mois : des abattages en retrait, des flux export perturbés et des cours qui se déprécient**

Dans le contexte particulier de ce trimestre (confinement généralisé à partir de la mi-mars), les volumes d'abattages régionaux de bovins mâles de 8-24 mois (JB) sont perturbés (13 600 tonnes pour ce premier trimestre), inférieurs à ceux de 2019, eux-mêmes en diminution par rapport à ceux des années passées. Les à-coups dans les commandes des grossistes, italiens et grecs notamment, compliquent la lisibilité du marché export. Les aloyaux restent par ailleurs difficiles à valoriser. La situation est encore plus complexe en JB laitiers puisque ces animaux, destinés habituellement à la RHD, viennent en complément de l'offre conséquente de vaches laitières, qui sont actuellement nombreuses à attendre d'être réformées. Les cours entrée abattoir, bien orientés en début de trimestre, se déprécient par la suite, pas seulement pour des raisons saisonnières. Ils terminent le trimestre en deçà des valeurs 2019 et des moyennes quinquennales, pour toutes les conformations.

**Vaches : des abattages de vaches laitières conséquents mais limités pour les vaches allaitantes. Les cours sont dégradés, en particulier ceux des conformations les moins qualitatives**

Avec 24 100 tonnes, les abattages régionaux totaux de vaches enregistrés au cours de ce premier trimestre se révèlent proches des chiffres habituels. Cette situation résulte toutefois d'abattages soutenus de réformes laitières (15 750 tonnes) et d'abattages limités de vaches allaitantes (8 350 tonnes). Dans leur ensemble, les cotations entrée abattoir des vaches sont situées en deçà des valeurs 2019 et des moyennes quinquennales, et s'en éloignent progressivement. Les évolutions des cours des réformes divergent selon les conformations : les catégories les moins qualitatives, mixte O et lait P, sont les plus à la peine. Certains abatteurs éprouvent des difficultés à gérer l'équilibre matière. En effet, les usines de fabrication de steaks hachés sont très sollicitées pour fournir la GMS, valorisant ainsi les avants de vaches laitières, mais aussi ceux de races à viande et de plus en plus de JB. Parallèlement, il devient difficile d'écouler les arrières, notamment ceux de réformes laitières, avec l'arrêt de la RHD.

**Broutards : offre limitée, des flux export vers l'Italie qui se maintiennent et hausse saisonnière des cotations**

L'offre reste limitée du fait du creux saisonnier des disponibilités et du recul des naissances en 2019. Si les achats italiens en broutards se maintiennent dans l'ensemble, la demande espagnole en vif diminue. Les envois se réduisent davantage encore vers l'Algérie (difficultés logistiques et finances du pays menacées par l'effondrement des cours du gaz et du pétrole). La Tunisie, également confinée, n'est plus à l'achat en fin de trimestre. Au cours de ce premier trimestre 2020, près de 295 000 jeunes bovins, mâles ou femelles, âgés de 6 à 18 mois ont été exportés à partir du territoire national (dont 203 500 âgés de 6 à 12 mois). Les animaux originaires de la région Pays de la Loire représentent respectivement 9 600 et 7 800 animaux. Dans ce contexte, les cotations des broutards affichent une hausse saisonnière pour terminer le trimestre à 2,8 €/kg vif (mâles charolais U, 6-12 mois, 300 kg), en retrait de quelques centimes/kg par rapport aux moyennes quinquennales.

**Veaux de boucherie : les conditions de marché se dégradent fortement, impactées notamment par les effets du confinement**

Les cours des veaux de boucherie avaient terminé l'année 2019 avec des valeurs bien orientées, quoiqu'en deçà des valeurs quinquennales. Cette tendance s'est prolongée début janvier 2020 avant une érosion continue des cours lors de la suite du trimestre, qui s'explique pour partie pour des raisons saisonnières. Toutefois, la mise en place du confinement et l'arrêt de la RHD ont porté un coup d'arrêt brutal à la demande en fin de trimestre. Les abatteurs français confirment, pour cette période, des commandes en chute sévère, probablement en contrecoup des achats en hausse observés en début de confinement. Progressivement, les abattages de veaux prennent du retard faute de demande (les carcasses s'alourdissent) et les cotations sont fortement affectées pour terminer le trimestre en retrait de 20 à 45 centimes/kg par rapport aux valeurs moyennes quinquennales, selon les catégories de veaux. Au cours de ce premier trimestre 2020, les abattages nationaux (43 700 tec) et régionaux (830 tec) de veaux, sont proches des valeurs 2019 mais en retrait par rapport aux moyennes quinquennales.

**Lait de vache : un début d'année favorable menacé par la crise du coronavirus**

Alors que l'année 2019 s'inscrit en demi-teinte au niveau de la collecte laitière ligérienne, le premier trimestre 2020 démarre sous de bons auspices. Ainsi, depuis janvier, le total cumulé des livraisons progresse de 3,1 % en un an contre - 2,3 % pour 2019 à période identique. Les livraisons de lait bio poursuivent leur dynamique haussière (+ 18 % entre les premiers trimestres 2019 et 2020).

La relative douceur de l'hiver permet un développement de l'herbe satisfaisant en ce début d'année. En outre, la qualité des fourrages disponibles maintient un niveau de collecte soutenu alors que les effectifs du cheptel laitier se sont sensiblement réduits au cours de l'année dernière. L'ensemble des départements ligériens connaît une hausse des volumes collectés sur la période. Le prix moyen payé au producteur (376 €/1 000 l) au premier trimestre progresse de 1 % par rapport à celui constaté l'an dernier à période comparable. Le prix du lait bio (484 €/1 000 l) gagne 2,7 % sur la même période. L'augmentation de la valorisation du lait en produits transformés et les conséquences des négociations commerciales entre producteurs et distributeurs soutiennent pour l'instant les prix. Toutefois, l'arrivée de la crise sanitaire en provenance de Chine fait planer un risque pour le secteur de la fabrication de produits laitiers et, par ricochet, sur la production.

Au niveau national, la production laitière est aussi en hausse malgré les effets d'une sécheresse hivernale constatée dans certains bassins de production. Pénalisée aussi par un cheptel en baisse, la collecte de janvier et de février est tout de même en progression de 3,1 % sur un an. En ce début d'année, les cours du lait sont essentiellement portés par le besoin en matière première pour l'industrie laitière. Sur les deux premiers mois de l'année, la valorisation du litre de lait payé au producteur gagne 2,4 %, soit un prix moyen de 380 €/1 000 l, par rapport à celle de 2019 à période comparable. Alors que la fabrication de produits laitiers démarre l'année en hausse, tous types de produits confondus, la pandémie de Covid-19 qui touche la France inquiète la filière. En prévision d'une moindre demande en provenance des pays tiers, dont la Chine, et avec la mise en place d'un confinement de la population, les différents groupes laitiers mettent en place des incitations à la réduction de la production.

A l'échelle européenne, la collecte est dynamique au premier trimestre. Elle progresse de 1,4 % pour l'ensemble des 27 pays européens et de la Grande-Bretagne avec une croissance positive pour les trois-quarts d'entre eux. La fabrication de produits laitiers repart à la hausse à partir de janvier. Toutefois, dès février, les effets de la crise sanitaire qui touche l'Europe de plein fouet impactent le secteur de la transformation. Les débouchés de plus en plus incertains hors Europe font craindre des excès de disponibilités et une chute des cours.

### **Ovins : des abattages régionaux dynamiques dans un contexte tarifaire favorable, avant une chute des cours fin mars**

Stimulés notamment par la perspective des fêtes de Pâques (12-13 avril 2020) et accompagnés par un contexte tarifaire favorable, les abattages de ce premier trimestre sont, avec 1 100 tonnes d'ovins abattus en trois mois, dynamiques au niveau régional, en particulier au cours du mois de mars. A l'échelle nationale, les abattages sont en diminution au cours de ce trimestre, en raison d'abattages d'agneaux et d'ovins de réforme limités en janvier et février mais plus conséquents en mars. Dans la foulée d'une fin d'année 2019 bien orientée, les cotations du premier trimestre se révèlent sensiblement supérieures aux valeurs 2019 et quinquennales, de plusieurs dizaines de centimes/kg. Toutefois, fin mars, en lien avec la mise en place du confinement Covid-19, des conditions de marché plus chaotiques apparaissent progressivement (avec un fort déséquilibre offre-demande) ; elles déboucheront au cours de la toute première semaine d'avril sur un engorgement du marché et sur une chute brutale, précoce et inhabituelle des cotations.

### **Lait de chèvre : embellie de la production remise en cause par les conséquences de la pandémie**

La production ligérienne de lait de chèvre démarre l'année en trombe avec une hausse des volumes collectés de 9,5 % entre les premiers trimestres 2019 et 2020. Grâce au développement de la désaisonnalisation des troupeaux et à la bonne qualité des fourrages stockés en 2019, la hausse de la production entamée en 2019 se confirme. La région Pays de la Loire affirme sa place de deuxième région productrice de lait de chèvre avec 20 % des livraisons nationales. Le prix moyen payé au producteur (784 €/1 000 l) gagne 3,2 % par rapport au premier trimestre

2019. Toutefois, à partir de mars, les conséquences de la crise sanitaire liées à la pandémie de Covid-19 assombrissent le contexte.

Au plan national, la collecte de lait de chèvre est aussi en forte progression. Le prix moyen du lait payé au producteur s'élève à 814 €/1 000 l au premier trimestre 2020, soit une hausse de 17 €/1 000 l par rapport à celui du premier trimestre 2019. Entre 2019 et 2020, les fabrications de lait conditionné et de fromages progressent sur les deux premiers mois de l'année. Cependant, les effets de la crise sanitaire se font rapidement sentir dès la mi-mars. Les débouchés des produits transformés deviennent incertains et les chaînes d'approvisionnement et de fabrication sont bouleversées. Dans ce contexte, les laiteries incitent les éleveurs à modérer leur production.

### **Porc : le confinement ébranle fortement l'optimisme du marché porcin de ces derniers mois**

Le cours du porc, au plus haut à la fin de l'année 2019, diminue durant le mois de janvier puis remonte à partir de la mi-février jusqu'à la fin du trimestre. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP  $\geq$  60 %, Centre Ouest) ouvre le trimestre à 1,87 €/kg et le ferme à 1,79 €/kg. Les variations se limitent à un intervalle compris entre 1,7 €/kg et 1,87 €/kg. Le cours moyen du premier trimestre s'établit à 1,76 €/kg, c'est 24,6 % au-dessus du cours du même trimestre 2019 et 19,8 % au-dessus de la moyenne triennale 2017-2019.

Suite au confinement décrété le 16 mars, un mouvement de panique s'est emparé de la population qui s'est ruée dans les magasins pour constituer des stocks. Les circuits traditionnels sont désorganisés avec, d'une part la fermeture de la restauration hors domicile et, d'autre part, un fonctionnement moins efficace des industries de transformation et de distribution.

La consommation des ménages à domicile (Kantar Worldpanel) traduit une évolution baissière en volume à fin février 2020 : - 4,4 % sur les 2 premiers mois de 2020 (comparativement à 2019) pour le porc frais, alors que les charcuteries progressent légèrement (+ 1,3 %).

Les tonnages de viandes de porcs charcutiers abattus (en tec) sur le premier trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2019, progressent en région Pays de la Loire (+ 4,3 %) et diminuent en Bretagne (- 0,4 %) et augmentent légèrement en France (+ 0,8 %). En revanche, par rapport au trimestre précédent, les abattages sont en baisse dans la région (- 0,4 %) et en augmentation

sur le bassin breton (+ 0,2 %). Les poids des porcs s'allègent au fil du trimestre. Malgré les besoins considérables de la Chine, les exportations font face à des difficultés. Le coronavirus perturbe temporairement la logistique en Asie. En France, les exportateurs doivent aussi faire face aux mouvements sociaux et aux intempéries du début du trimestre provoquant d'importants retards d'enlèvement des conteneurs dans les ports français. L'épidémie de Covid-19 pénalise les échanges mondiaux et amplifie la concurrence entre exportateurs.

Selon FranceAgriMer, sur les deux premiers mois de l'année 2020 (comparés à 2019), pour les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, les exportations en volume de la France sont en progression vers l'Union européenne (+ 8 %), et à un moindre degré vers les pays tiers (+ 7 %), dont la Chine (+ 53 %). Les importations de la France (en quasi-totalité UE, et très majoritairement Espagne) sont en repli (- 4 %).

Selon l'IPAMPA France entière, le coût des intrants baisse notablement sur le premier trimestre (- 1,1 % et - 1,9 % en année glissante). La crise du cours du pétrole consécutive au confinement mondial précipite la chute du coût de l'énergie : - 12,1 % sur le dernier trimestre. En revanche, le prix de l'aliment porcin augmente régulièrement sur le trimestre (+ 2 %).

La marge brute des éleveurs naisseurs engraisseurs, qui a atteint un niveau élevé en 2019, maintient un bon niveau rémunérateur pour atteindre 1 730 €/ truie/an au mois de mars 2020. La crise sanitaire actuelle fragilise la rentabilité financière des entreprises de l'agroalimentaire qui voient leurs coûts augmenter et leur chiffre d'affaires baisser.

Pour finir, la menace de la fièvre porcine africaine est toujours vive. En Pologne, pour la première fois, deux élevages de grande taille, dans les provinces de l'ouest, sont affectés par la maladie au cours du mois de mars.

### **Aviculture : poursuite du recul des volumes d'abattages, sauf en dinde**

Au premier trimestre 2020, comme au cours des deux trimestres précédents, la production de volailles de chair est en repli de 3 % en Pays de la Loire. Le recul est de 1 % en France, avec une dynamique identique : recul des abattages pour toutes les espèces sauf pour les dindes. Par rapport aux mois correspondants de l'an dernier, et pour toutes les espèces, l'évolution des abattages régionaux est plutôt favorable en mars, contrairement aux mois de janvier et février.

Par rapport au premier trimestre 2019,



les abattages régionaux de **poulets** sont en repli de 3 %. La hausse de 2 % des volumes en poulets standard ne compense pas le repli de ceux sous signe de qualité, en baisse de 13 %, du fait notamment de l'arrêt de l'activité poulet dans l'abattoir SNV de Château-Gontier, désormais dédié exclusivement au canard. Sur les deux premiers mois de l'année, les exportations de viandes et préparations de Gallus sont en recul de 18 %, et les importations de 3 %.

Au premier trimestre, les abattages régionaux et nationaux de **dindes** progressent de 2 % par rapport aux bas niveaux de 2019. Ils progressent dans les deux principaux abattoirs (du groupe LDC) en Sarthe et Vendée, qui concentrent la quasi-totalité des volumes abattus, et deviennent proches de leur moyenne quinquennale. Sur les deux premiers mois de l'année, les exportations de viandes et préparations de dinde sont en recul de 8 %.

En poulet et dinde, un report vers la grande distribution de la volaille destinée à la restauration hors foyer a pu partiellement s'effectuer. Mais les **autres filières** (canard gras et maigre, lapins, pintades, pigeons, cailles) restent affectées par une forte diminution des ventes et une augmentation des stocks. La fermeture des restaurants et l'arrêt quasi-total de l'export rendent les producteurs extrêmement fragiles. Cela engendre des allongements des vides sanitaires, des arrêts d'activité, des abattages anticipés et des réformes prématurées des cheptels reproducteurs. Ces filières sont très présentes dans les Pays de la Loire : la région concentre en 2019 près de la moitié des volumes nationaux d'abattages de cailles, les trois quarts de ceux de pintades et 85 % de ceux de pigeons.

La filière canards est particulièrement impactée. La région représente la moitié des abattages nationaux de **canards à rôtir** et un quart de ceux des canards gras. Selon l'interprofession de la volaille de chair, la crise du Covid-19 affaiblit une filière du canard à rôtir déjà fragilisée l'an passé par une surproduction européenne qui fait suite aux crises de l'influenza aviaire. Les restaurants français, qui représentent 35 % du marché, ont fermé leurs portes, tandis que les exportations, habituellement la moitié des commandes, ont marqué un coup d'arrêt avec la chute de la demande internationale. Les stocks d'invendus sont à un niveau historique et les lieux de stockage saturés. De nombreux intervenants de la filière (éleveurs, accouveurs, abattoirs) risquent de déposer le bilan. Au premier trimestre 2020, le volume des abattages baisse de 11 % dans la région et de 14 % en France, baisses tout particulièrement marquées en janvier et février. En **canards gras**, au premier trimestre, les volumes abattus seraient quasiment stables en France et

baisseraient de 3 % dans la région, en repli dans les quatre abattoirs ligériens ; une évolution à prendre au conditionnel, car les abattages des deux principaux outils régionaux (représentant les deux tiers des volumes) sont estimés pour le mois de mars.

Au premier trimestre 2020, les abattages régionaux et nationaux de **pintades** seraient en repli de 5 % par rapport à 2019. Difficile cependant d'apprécier ce recul, dans la mesure où, pour 60 % des tonnages, les données d'abattoirs ligériens non transmises ont été estimées pour février et mars. Dans un communiqué du 11 mai, le comité interprofessionnel de la pintade tire la sonnette d'alarme sur les importants volumes non commercialisés à la suite de la crise sanitaire. La filière a subi une double peine avec, d'un côté, la fermeture des restaurants et de nombreux marchés de plein vent (environ 60 % des débouchés) et, de l'autre, une baisse de moitié des ventes pour Pâques en grandes et moyennes surfaces.

Quelle que soit l'espèce, les indices du coût de **l'aliment pour volailles** calculés par l'ITAVI (Institut technique de l'Aviculture) ont connu des évolutions similaires en 2019 : baisse marquée entre janvier et mai, légère hausse en juin et juillet, recul en août et septembre, puis hausse au dernier trimestre. Les indices moyens 2019 demeurent inférieurs à ceux de 2018 et aux moyennes quinquennales, sauf pour les canards gras. En janvier et février 2020, la production d'aliments composés pour volailles est orientée à la baisse, le recul de la demande en aliments pour poulets et palmipèdes n'étant que partiellement contrebalancé par la hausse de la demande en aliments pour dindes et pondeuses. Les indices de prix à la production des volailles de chair sont relativement stables au premier trimestre, proches des valeurs quinquennales en poulet et pintade. En mars, ils sont en recul de 1 à 3 % selon l'espèce par rapport à ceux de mars 2019. En cumul annuel, sur les trois premiers mois de l'année, les volumes d'achats des ménages sont en repli pour la pintade et stables pour la dinde ; ils progressent fortement pour les magrets de canard, les découpes de poulet, certains élaborés de volaille (poulet cuit ou rôti, panés frais) et la charcuterie à base de volaille (jambon, saucisses).

L'activité export des entreprises d'**accoupage** et de sélection françaises subit de plein fouet la fermeture des aéroports et la suppression des vols des compagnies aériennes qui acheminent habituellement les volailles de sélection. L'export représente habituellement 30 % du chiffre d'affaires global annuel des entreprises de sélection et d'accoupage. Les difficultés sont particulièrement prégnantes sur les espèces mineures (canards, oies, pintades, pigeons), avec des cheptels reproducteurs à détruire,

des ateliers de reproduction à stopper et des couvoirs en grande difficulté.

Sur le marché européen, la pression grandissante exercée par le **virus H5N8** (particulièrement actif en Hongrie) a occasionné la fermeture de certains débouchés vers le grand export. Les gros producteurs européens (Pologne, Pays-Bas) font face à des difficultés d'écoulement de leurs volumes, ce qui appesantit le marché communautaire et fait craindre aux opérateurs français un report éventuel de ces volumes sur le marché intérieur.

## Œufs : le confinement fait exploser les ventes d'œufs

Au premier trimestre 2020, la production nationale d'œufs de consommation calculée par modèle est estimée à 3,5 milliards d'unités, un niveau comparable à ceux des années 2014 à 2018.

En avril, la TNO (Tendance nationale officieuse) moyenne, indicateur du cours de l'œuf coquille, est de 8,39 € les cent œufs, similaire à celle de février et supérieure de 20 % à celle d'avril 2019.

Après une hausse de mi-janvier à mi-mars, le cours des œufs industrie chute de plus de 30 % au cours des trois semaines suivantes, dans un contexte d'activité de la restauration hors domicile (RHD) au point mort. Dans le même temps, la demande en œufs de consommation explose. Selon un communiqué de l'interprofession de l'œuf, les Français ont acheté 611 millions d'œufs entre le 16 mars et le 12 avril, soit une hausse de 44 % des ventes d'œufs calibrés dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Tous les modes d'élevage sont concernés par cette demande qui ne faiblit pas. De la mi-avril à la mi-mai, le cours de l'œuf industrie repart à la hausse du fait d'une légère reprise de la RHD, dans un contexte de toujours forte demande pour la consommation en coquille, qui ne laisse aucun disponible pour l'industrie. Avec la fin du confinement, et la reprise de la transformation industrielle et de la RHD, les opérateurs expriment des craintes vis-à-vis d'une possible concurrence entre débouchés dans un contexte d'offre limitée, car des réformes anticipées ont été réalisées ces dernières semaines dans le secteur des œufs pour l'industrie, et la demande en GMS reste très forte.

## Cuniculture : abattages et consommation en baisse

Les six abattoirs de lapins du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Poitou-Charentes) concentrent près des trois quarts des abattages nationaux. En Grand Ouest comme au niveau national, au premier trimestre 2020, les abattages

se replie de 6 % par rapport à la même période 2019, dans la continuité des années précédentes.

Après avoir progressé jusqu'au début avril, le cours national du lapin vif départ élevage débute sa baisse saisonnière. En 2020, sur les quatre premiers mois, les cotations moyennes mensuelles sont similaires à celles (élevées) de l'an passé. Depuis avril 2018, l'indice des prix à la production du lapin reste supérieur à sa moyenne quinquennale (de 7 % en mars 2020). De son côté, après une

baisse continue en 2019, l'indice ITAVI de l'aliment pour lapins progresse au premier trimestre. En mars, l'indice moyen reste supérieur de 6 % à la moyenne quinquennale. En cumul sur les deux premiers mois de l'année, la production d'aliments composés pour lapins est en recul de 4 %.

Au premier trimestre 2020, en cumul annuel, avec des prix de vente au consommateur en hausse, les volumes d'achats des ménages en lapin frais sont en repli de 5 %. Selon FranceAgriMer,

avec le confinement, la baisse de fréquentation des hypermarchés, où l'offre en viande de lapin est plus large et mieux mise en avant, au profit des magasins de proximité, où l'offre est en général plus réduite, entraîne une désaffection des consommateurs. Les débouchés export et restauration hors domicile restent à l'arrêt, une partie des volumes sont congelés après abattage. Fin avril, ces stocks de viande congelée sont en augmentation.

## Commerce extérieur régional

### Un solde commercial agroalimentaire à l'équilibre au premier trimestre

Au premier trimestre 2020, tous produits confondus, les exportations ligériennes s'élèvent à 5,3 milliards €, en repli par rapport au premier trimestre 2019, mais en hausse par rapport à la moyenne quinquennale (+ 3 %). Les exportations des produits agricoles et agroalimentaires représentent ce trimestre 19 % des exportations régionales en valeur, en augmentation par rapport à 2018 et 2019. Avec 1 002 M€, le montant de l'export agricole et agroalimentaire est supérieur de 5 % au niveau de l'an dernier, et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale des premiers trimestres 2015-2019. Les exportations des produits agricoles bruts s'élèvent à 345 M€, supérieures de 19 % à celles du premier trimestre 2019 et à la moyenne quinquennale, du fait de la forte augmentation des montants exportés en céréales, légumineuses et oléagineux (près de la moitié des montants des produits agricoles bruts ce trimestre).

Avec 657 M€, les exportations des produits transformés sont en léger repli (- 1 %) par rapport au premier trimestre 2019. La hausse de l'export dans les secteurs des huiles et graisses et des produits laitiers compense quasiment le recul dans les secteurs des boissons et de la boulangerie-pâtisserie industrielle. Ainsi, du fait de leurs productions, les montants export des produits des industries agroalimentaires progressent en Loire-Atlantique et Sarthe et diminuent dans les autres départements.

De leur côté, les montants des importations des produits agroalimentaires s'élèvent à 640 M€, en baisse de 16 % (principalement en huiles et graisses animales et végétales). Le solde commercial des produits agroalimentaires est ainsi quasiment à l'équilibre au premier trimestre 2020. Sur l'ensemble des produits agricoles bruts et transformés, le solde commercial est positif (+ 167 M€).

# Industries agroalimentaires

Les deux premiers mois du trimestre ont été marqués par une hausse de l'activité dans toutes les branches, tirée par l'export. La crise du Covid-19 a entraîné sur le mois de mars une chute de la production, que les chefs d'entreprise envisagent plus modeste sur le mois d'avril.

## Industries des viandes

La production est sur une tendance positive, avec toutefois une progression freinée en mars. La demande intérieure progresse, notamment sur les produits élaborés, et la demande à l'export est portée par la consommation de viande porcine en Chine.

## Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes

Le rythme de croissance de la production s'accélère sur janvier et février en raison d'un marché à l'export dynamique. Aucune tendance fiable n'a pu être dégagée sur le mois de mars.

### Le point du trimestre

#### Gaspillage alimentaire : durcissement de la loi et naissance d'une filière

Une ordonnance étend depuis le 1er janvier 2020 l'obligation de lutte contre le gaspillage alimentaire à la restauration collective privée. Elle étend aussi à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire l'interdiction de détruire les aliments invendus s'ils sont encore consommables.

Aussi, une filière de l'anti-gaspi se crée. Comerso (Angers) a lancé dès 2013 une plateforme numérique, C-Don, permettant de récupérer les invendus pour les redistribuer aux associations caritatives. La startup nantaise Zéro-Gâchis propose un système permettant de contrôler en les scannant les produits arrivant à date d'expiration ou abîmés pour les orienter vers le don ou le réétiquetage. L'algorithme intègre de multiples paramètres tels la météo, le jour de la semaine ou du mois influant sur le passage en caisse, les tournées de collecte d'associations ...

## Les entreprises en bref

Sources : AGRAalimentation, AGRAFIL, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, Veille FAM/DMEA, lettre de l'API de janvier à mars 2020

### Loire-Atlantique

Le projet de l'usine **Lactalis Nestlé** à Vallet de s'approvisionner en eau directement dans la nappe phréatique, avec un objectif annuel de prélèvement de 250 000 m<sup>3</sup>, se heurte aux orientations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne. La société doit produire une étude d'impact prouvant la compatibilité de son dossier avec le SDAGE.

**Terrena** a lancé, du 2 décembre 2019 au 20 février 2020, une consultation à l'échelle de ses 21 500 adhérents agriculteurs et de ses 14 000 salariés pour définir « les orientations de la coopérative pour les 10 prochaines années » sur le thème « Osons l'agriculture de demain ». La première consultation, en 2008, avait permis à la coopérative d'amorcer « le virage de l'agroécologie » ayant donné naissance au concept de Nouvelle agriculture.

**Insectéine** lance sur la plate-forme de financement participatif Ayomi une levée de fonds de 100 k€. Celle-ci portera le capital social à 125 k€ pour une valorisation d'entreprise de 600 k€. Ce

financement sera complété par des prêts garantis par Bpifrance. L'entreprise vise pour 2020 un chiffre d'affaires compris entre 350 et 400 k€ contre 115 k€ en 2019 et 40 k€ en 2018. Seul salarié, le dirigeant fondateur Jacky Petiz envisage trois recrutements pour développer la distribution et la communication. L'entreprise vend, sous la marque Avenia, des produits de type burgers, galettes, boulettes et autres préparations végétales à destination des magasins bio et de la restauration collective. La fabrication est confiée à un atelier de cuisine basé à Clisson dont Jacky Petiz envisage de devenir actionnaire.

Le groupe Bel a acquis 80 % du capital de la société **All in Foods**, créée en 2013 à Saint-Nazaire. All in Foods est spécialisée dans la fabrication de produits végétaux sans allergènes : alternatives végétales au fromage et sauces végétaliennes, sous la marque Nature & Moi. Fin 2018, la société s'apprêtait à clore son exercice sur un chiffre d'affaires de 5 M€ avec 17 salariés et anticipait une croissance de 60 % en 2019. Elle ne communique plus sur son chiffre d'affaires. Cette acquisition de Bel s'inscrit dans la continuité de la stratégie engagée dès 2015 pour compléter ses activités, au-

delà des produits fromagers, par des alternatives entièrement végétales ou des produits mixant matières premières laitières et végétales.

### Maine-et-Loire

**La Tourangelle** a signé « un partenariat d'envergure » avec le distributeur d'Etat China State Fam. Spécialisée dans la fabrication d'huiles alimentaires, l'entreprise familiale d'Allonnes entend ainsi renforcer ses positions sur le marché chinois et faire passer son chiffre d'affaires de 5 à 10 M€ en Chine dans les deux ans. L'entreprise emploie aujourd'hui 140 salariés : 80 sur son entité La Tourangelle USA et 60 dans l'entité française. Elle atteint un chiffre d'affaires 2018 de 50 M€, qui a plus que doublé en 6 ans. 90 % des ventes de la marque s'effectuent hors France, dans près de 45 pays.

**Guisabel** (24 salariés, 3 M€ de CA, résultat net de 41,7 k€) est cédée au groupe Saveurs & Délices à l'occasion du départ à la retraite de son PDG François Roset. Le groupe Saveurs & Délices regroupe déjà trois autres marques dans le chocolat, Réauté et Monbana en

Mayenne, rachetés en 2015 et 2017, et Maffren dans les Hautes-Alpes, acquis en 2016.

Spécialisée dans les produits salés et sucrés sans gluten depuis sa création en 2005, **Nature & cie** lance Néo Noé, une marque bio et végétale de desserts pâtisseries. Cette nouveauté doit aider l'entreprise à ne plus dépendre uniquement du marché du sans-gluten en France. Après un exercice 2019 stable à 3 M€ de chiffre d'affaires, cette entreprise de 30 salariés cible une progression de 10 % sur 2020. La hausse résulterait de l'assainissement du marché du sans-gluten et du lancement de Néo Noé, qui pourrait représenter 10 % du chiffre d'affaires d'ici à 3 ans.

L'usine **Lu** de la Haye Fouassière porte un pilote sur la traçabilité des céréales, réalisé avec le groupe Soufflet en association avec quatre coopératives et deux meuniers. Cette traçabilité permet de valoriser l'origine France en s'appuyant sur la technologie blockchain développée avec la start-up Connecting food dans les filières blé, orge, riz et légumineuses du groupe Soufflet.

**Vital Meat**, filiale du groupe **Grimaud** fondée fin 2018, s'est lancée sur le domaine de la viande in vitro. L'objectif de l'entreprise, qui a reçu le soutien de Bpifrance, est de cultiver des lignées cellulaires de poulet brevetées, dans un bioréacteur ou fermenteur contenant des nutriments. Une offre commerciale n'interviendra pas avant plusieurs années. Cette offre sera une source de protéines complémentaire à la viande, tout en étant moins consommatrice en eau, en surfaces et moins émettrice de gaz à effet de serre.

**Nor-Feed** propose des additifs naturels pour l'alimentation animale. Pour accompagner son développement, elle investit 4,5 M€ pour construire un nouveau site de production à Chemillé-en-Anjou. L'usine de 2 500 m<sup>2</sup> pourra être doublée si besoin.

## Mayenne

**LDC** spécialise son abattoir **SNV** (Société normande de volailles) à Azé, près de Château-Gontier, sur le canard. Sa capacité maximale passera de 351 000 volailles diverses par semaine, dont 96 000 canards, à 300 000 canards par semaine. L'usine emploie 280 salariés.

La **société Poultry feed company** a reçu le 2 mars 2020 l'autorisation environnementale du préfet pour lancer les travaux de construction d'une usine à Vaiges. L'instruction administrative a vu l'opposition de riverains, de France

nature environnement et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, en raison des besoins en eau potable estimés à 70 000 m<sup>3</sup>/an. Le projet de Poultry feed company nécessite un investissement de 50 M€. L'objectif est de valoriser des co-produits de volailles du groupe LDC collectés dans un rayon d'une centaine de kilomètres, en les transformant en petfood et aliments pour l'aquaculture destinés principalement à l'export, vers l'Asie et le continent américain. **LDC** détient 40 % de la société et compte pour associés Emmanuel Doux (20 %), ancien cadre dirigeant du volailler finistérien Doux, et Terramar (40 %), une entreprise chilienne (130 M€ de CA 2018) spécialiste de l'aquaculture.

## Sarthe

Le chiffre d'affaires de **LDC** est en croissance de 6,8 % au 3e trimestre 2019, à 1,1 Md€. Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2019-2020, il est de 3,2 Md€, en hausse de 7,8 % par rapport à l'exercice 2018-2019.

**La coopérative des Poulets de Loué** (1 080 éleveurs innove pour enrayer la baisse des ventes de poulet entier (- 4,7 % en 2019). A partir de février, les poulets et aussi les boîtes d'œufs seront dotés d'un QR code qui contiendra des informations sur l'élevage et l'alimentation.

**Marie (groupe LDC)** investit 4 M€ en 2020 sur son site de Sablé-sur-Sarthe (200 salariés) pour la création d'une nouvelle ligne de production et la robotisation de fins de lignes. La production pourrait augmenter de 7 % en 2020, après être passée de 10 000 tonnes en 2016 à 13 000 tonnes en 2019. Une dizaine de recrutements est prévue en 2020, après 19 embauches en 2019. Sablé est l'un des 6 sites de production de Marie. La société (1 318 salariés, 700 intérimaires et 246 M€ de CA en 2018) est spécialisée dans la fabrication de plats élaborés frais et surgelés.

La société **Charles Christ**, spécialisée dans la fabrication et la distribution de plats cuisinés en bocaux, investit 4,2 M€ pour moderniser et agrandir son pôle industriel de Conneré, qui emploie 84 salariés. Il s'agit de construire 3 000 m<sup>2</sup> supplémentaires, pour la logistique, mais aussi 1 000 m<sup>2</sup> pour accroître la production de légumes lacto-fermentés. L'entreprise accompagne ainsi une croissance de 37 % depuis 2016. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 16,3 M€ en 2019 pour plus de 8 000 tonnes, soit 12,5 millions de bocaux produits par an, dont la moitié sous des marques maison et l'autre sous marques de distributeurs. Côté innovation, il est prévu, dans les 12 mois, la suppression des sels nitrités dans la charcuterie, fabriquée maison, et la création d'une

gamme de légumes frais.

**Bordeau Chesnel** (groupe Savencia) accélère son dispositif de contractualisation avec la filière porcine. En 2019, la part des approvisionnements s'inscrivant dans cette démarche est passée de 5 à 20 %, soit 40 éleveurs sur 200 à 300 éleveurs. L'ambition est de porter cette part à 90 % d'ici 2025. Ce programme de contractualisation revêt deux volets dont une « plus juste rémunération des éleveurs » et leur engagement dans un plan de progrès sur trois thèmes : l'alimentation animale, la bientraitance et l'impact environnemental. Bordeaux Chesnel, qui s'est installée l'été dernier dans une usine neuve, à Yvré-Levesque (35 M€ et 12 000 m<sup>2</sup>) ne communique ni sur son chiffre d'affaires ni sur son effectif (environ 200).

## Vendée

**Atom Food** projette de construire aux Achards, sur 3 500 m<sup>2</sup>, son siège social, actuellement aux Sables d'Olonne, une unité de production pour sa filiale belge Le Gaufrier, un bâtiment de stockage pour les stands et kiosques de cette marque de gaufres et un autre édifice pour stocker des matières à destinations des autres activités. Atom Food possède deux chaînes de restaurant (O'Tacos et Pitaya). L'autre pôle d'Atom Food porte sur la fabrication de spécialités régionales sucrées : Le Gaufrier, entreprise achetée en 2018, et la maison Goulibeur, reprise en 2019. Le groupe Atom Food emploie 124 personnes pour un chiffre d'affaires de 10 M€ en 2019. En fin d'année 2020, les salariés devraient être près de 200 pour 17 à 18 M€.

Le résultat net 2019 de **Fleury Michon** devrait se situer entre - 25 et - 30 M€. Pour expliquer ces mauvais résultats, Fleury Michon évoque des coûts d'acquisition des sociétés Marfo et DGK en 2019 ; des dépréciations d'éléments de survaleur concernant les entités détenues en Italie et Slovénie ; des compléments de provisions ; des coûts de démolition d'une ancienne usine du groupe ; et des cours encore très élevés du porc sur l'ensemble de l'année avec la difficulté à répercuter les hausses de prix à la grande distribution. Le chiffre d'affaires 2019 s'est établi à 747,9 M€, soit + 3,1 % par rapport à l'exercice précédent, et - 1,3 % à périmètre constant. Les départs du directeur général du groupe, du directeur général développement France et du directeur marketing et communication fin 2019 et début 2020, s'inscrivent dans le cadre d'une évolution de la stratégie du groupe.

**Maître Coq** prévoit de recruter 500 personnes d'ici 2023. 200 personnes ont été recrutées en 2019. Le producteur

de volailles basé à Saint-Fulgent a enregistré un chiffre d'affaires de 546 M€ en 2019, 3,5 % de plus que l'année précédente. L'effectif total du groupe, qui compte cinq usines et deux filiales, s'élève à 2 500 salariés. En 2020, l'entreprise va poursuivre ses investissements sur le site de Sainte-Hermine (300 salariés) pour un montant total de 10 à 15 M€. Une nouvelle gamme en barquettes en produits recyclés sera lancée et les recettes sont revues pour améliorer le Nutriscore (diminution du nombre d'additifs, du sel et peau retirée sur certains produits).

Le groupe **Routhiau**, basé à Saint-Fulgent, a repris la société Les Trois d'Asie, basée à Châteaugiron (35). Cette PME d'une vingtaine de salariés est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de recettes asiatiques. Le groupe Routhiau compte quatre entreprises évoluant dans les plats cuisinés, les produits traiteurs et la pâtisserie. Il emploie 360 salariés sur cinq sites, dont quatre en Vendée, pour un chiffre d'affaires 2019 de 64 M€, en croissance.

Le groupe **Eurial** a engagé une demande de chômage partiel pour les 130 salariés de son usine de Luçon, sérieusement endommagée par un incendie le 14 février. L'usine produit de la mozzarella, un fromage à pizza, et du Saint-Paulin. Ces productions seraient réparties sur d'autres sites. Eurial

transforme le lait de 4 500 producteurs de lait de vache et de chèvre en fromages de chèvre, produits ultra-frais, beurres et crèmes, laits UHT, ingrédients secs et produits bio. Il emploie 4 600 salariés sur 28 sites industriels dont 23 en France.

Quelques semaines après avoir été placée en redressement judiciaire en raison d'une rentabilité insuffisante, **L'Assiette bleue**, fondée en 1996, est rachetée par la PME strasbourgeoise Escal (250 salariés, 143 M€ de CA 2018). L'Assiette bleue emploie 85 salariés pour un chiffre d'affaires 2019 de 15,6 M€ et un résultat net de - 2 %. Elle apporte son savoir-faire en poisson frais à Escal, tourné vers le surgelé, qui lui ouvre les marchés à l'export, en particulier l'Allemagne, pays friand des produits bio dont la PME vendéenne est devenue une spécialiste.

Dans les deux prochaines années, la feuille de route du nouveau PDG d'**Europe Snacks**, Etienne Lecomte, sera de créer une nouvelle dynamique entre les trois entités qui composent ce groupe de 2 000 salariés : Europe Snacks en France, l'anglais Kolak, repris en 2016, et l'espagnol Ibersnacks, en 2018. Il s'agira aussi d'investir pour développer le bio, le sans gluten, améliorer les classements Nutriscore, développer les emballages recyclables... A l'issue de cette phase de croissance organique, le groupe pourra reprendre la croissance externe pour une

expansion européenne, avec un objectif d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2025, contre 380 M€ à ce jour.

Agri-éthique, label de commerce équitable origine France, et **Bioporc** ont officialisé leur partenariat le 25 février au Salon International de l'Agriculture. 28 éleveurs de porcs, implantés dans 3 départements, font partie de cette filière, dans un rayon de 150 km incluant l'atelier 100 % biologique de La Châtaigneraie qui produit 1 750 tonnes de charcuterie pour un chiffre d'affaires de 20,6 M€. L'entreprise vendéenne est à la fois présente en magasins spécialisés et en grande distribution (49 % des ventes) où elle propose une trentaine de références. Elle lance une nouvelle marque, Le bio des éleveurs, à l'occasion de son engagement dans Agri-éthique.

Le traiteur industriel **Paso** (groupe Fleury-Michon), basé aux Achards et aux Sables-d'Olonne, enregistre une baisse de ses ventes de produits pour accompagner l'apéritif de 15 % en mars.

Sofrilog, groupe normand spécialiste de la chaîne du froid, prévoit l'ouverture d'un nouvel entrepôt de 3 600 m<sup>2</sup> à La Mothe-Achard pour le stockage de viennoiseries de **La Fournée dorée**, qui l'utilisera pour ses marchés export et pour centraliser sa logistique.

## Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux  
Cotations fruits et légumes  
Viticulture - Observatoire économique du Val de Loire  
IPAMPA  
IPPAP  
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)  
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)  
Livraison de lait et prix du lait

### Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : P. Bossard et P. Millon (SREAF)

Contexte météorologique : A. Piha

Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, L. Faguet, P. Guérin, A. Kéters, A. Piha, A. Prudo et T. Renou (SRISE)

IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)

Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert et V. Salaün (SRISE)

IAA : C. Berchon (SREAF)

Coordination : A. Piha (SRISE)

### Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : [srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)  
Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Yvan Lobjoit  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
Rédaction : DRAAF - SRISE et SREAF  
Composition : Bénédicte Guy  
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2020

